



Challenge d' hiver MATCH PLAY Seniors 2017-2018

Il est organisé entre les clubs de Bréhal, Centre Manche, et Cherbourg, un challenge d'hiver Match Play Seniors.

Formule de Jeu : Match Play

Le calcul se fera comme suit : 1 point par match gagné, ½ point en cas d'égalité à la fin des 18 trous. Le club gagnant sera celui qui aura le plus grand nombre de points à l'issue des 6 journées. En cas d'égalité à la fin du championnat, c'est le « goal average » entre les clubs qui départagera les 2 clubs. Les résultats des matches seront communiqués sous 48H après les rencontres au président des seniors de la Manche qui tiendra à jour un fichier Excel et le communiquera à chaque club.

Afin de préserver l'intérêt de la compétition chaque club devra présenter **impérativement 12 joueurs** par match. Les index sont limités ou ramenés à 36. Les parties sont organisées en fonction des index des joueurs en présence, le mieux classé d'un club avec le mieux classé de l'autre club et ainsi de suite. Les noms et l'index des joueurs seront communiqués par mail, 48 heures à l'avance au club qui reçoit. Les parties seront traitées manuellement ou par RMS. Règles pour les coups rendus :

1. Simple

Le joueur dont l'index est le plus haut reçoit 100% de la différence avec le handicap de jeu de son adversaire.

Exemple : HA = 16,9 vs HB = 13,0 différence 3,9 arrondie à 4.

Le joueur A recevra 4 coups à répartir sur les 4 trous les plus difficiles du parcours.

2. Greensome

Le camp dont la somme des handicaps de jeu est la plus élevée reçoit 50% de la différence entre le handicap de jeu des 2 camps. Le résultat final est arrondi à l'entier le plus proche (0.5 est arrondi vers le haut).

Exemple : HA+HB = 15,4 vs HC+HD=36,1

Le camp C+D reçoit 10 coups : 50%(36,1 – 15,4) = 50% de 20,7 = 10,35 coups arrondis à 10.

3. Quatre Balles

Le joueur dont le handicap de jeu est le plus bas est considéré comme Scratch. Les coups reçus des autres joueurs correspondent à 90% de la différence de handicap de jeu avec le joueur au plus bas handicap de jeu. Le résultat final est arrondi à l'entier le plus proche (0.5 est arrondi vers le haut).

Exemple : A+B vs C+D avec comme handicaps de jeu respectifs 5,4 15,4 25,0 et 34,8.

Coups reçus de A = 0

Coups reçus de B = 90% (HB – HA) / = 9,0 arrondi à 9

Coups reçus de C = 90% (HC – HA) / = 17,64 arrondi à 18

Coups reçus de D = 90% (HD – HA) / = 26,46 arrondi à 26

Les départs se feront des boules jaunes pour les séries homme, et des boules rouges pour les séries dame, en shoot gun sur 6 départs 2 par 2. Les Greensomes partant des trous N°6, 6 bis, 5 et 5 bis, les simples des trous 3, 3 bis, 4bis et 4 et les 4 balles des trous 2, 2 bis, 1 et 1 bis. Les heures de départ peuvent être modifiées à la discrétion des clubs. Pour participer il faut être licenciés d'un des 3 clubs participants (règlement des Seniors de la Manche)

Le droit de participation est fixé à 6€ par personne. Les greens fee sont de 12€, la totalité des sommes restant au club qui reçoit.

Ci-dessous calendrier des matches. En rouge le club qui reçoit. **En cas de conditions favorables pour les terrains de Centre Manche et de Cherbourg les dates ci-dessous pourront être déplacés avec l'accord des 2 capitaines. Cherbourg ne pouvant jouer les 15/02, 22/02, 08/03 et 22/03.**



MATCH PLAY SENIOR 2017-2018
SHOOT GUN à 10h00

25/01/2018

Brehal

Centre Manche

01/02/2018

Cherbourg

Brehal

08/02/2018

Brehal

Cherbourg

01/03/2018

Cherbourg

Centre Manche

08/03/2018

Centre Manche

Brehal

15/03/2018

Centre Manche

Cherbourg